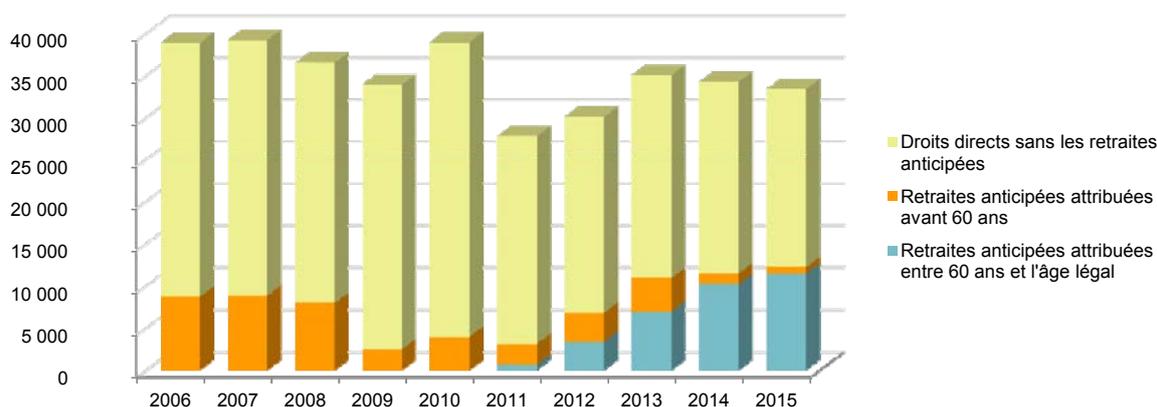




## Retraités résidant en Carsat Normandie

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	17 363	24 623	41 986
Droits directs (retraites personnelles)	16 192	17 185	33 377
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 171	7 438	8 609
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	831	970	1 801

## Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	8 888	4 602	13 490
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	61,3 ans	62,2 ans	61,8 ans
Droits dérivés	73,4 ans	71,7 ans	71,9 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Pensions à taux réduit	4,7%	8,9%	6,9%
Retraités bénéficiant d'une surcote	10,4%	10,3%	10,3%
Polypensionnés	49,1%	35,8%	42,3%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	301 928	391 543	693 471
Retraités percevant un droit direct seul	291 373	264 579	555 952
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 981	21 252	23 233
Retraités percevant les deux à la fois	8 574	105 712	114 286
Minimum vieillesse <sup>(3)</sup>	2,1%	2,3%	2,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	68 573	27 052	95 625
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	71,8 ans	74,2 ans	73,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(4)</sup>	835 €	632 €	720 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(5)</sup>	1 139 €	967 €	1 060 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,5%	50,8%	35,5%

<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

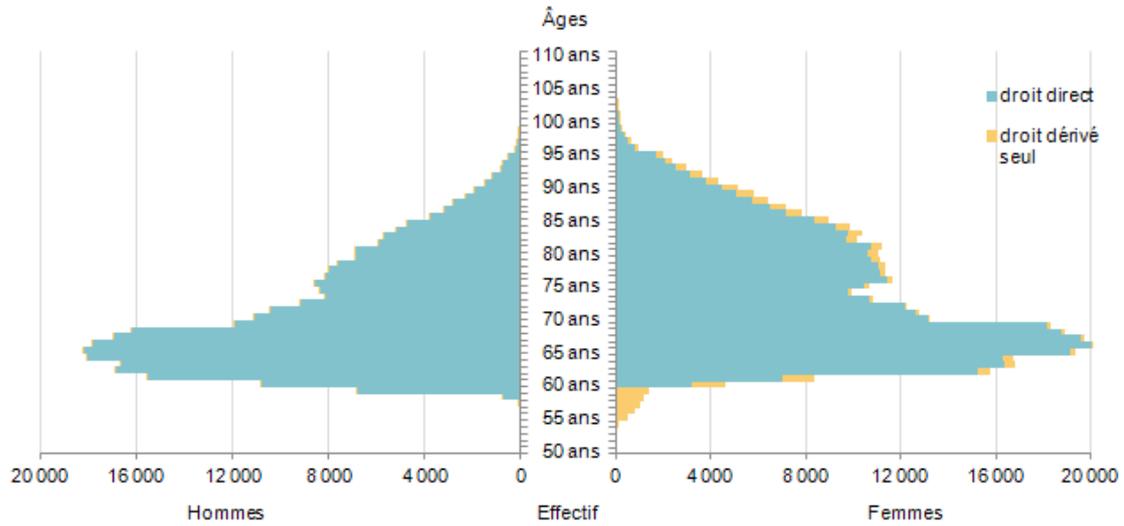
<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

<sup>3</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

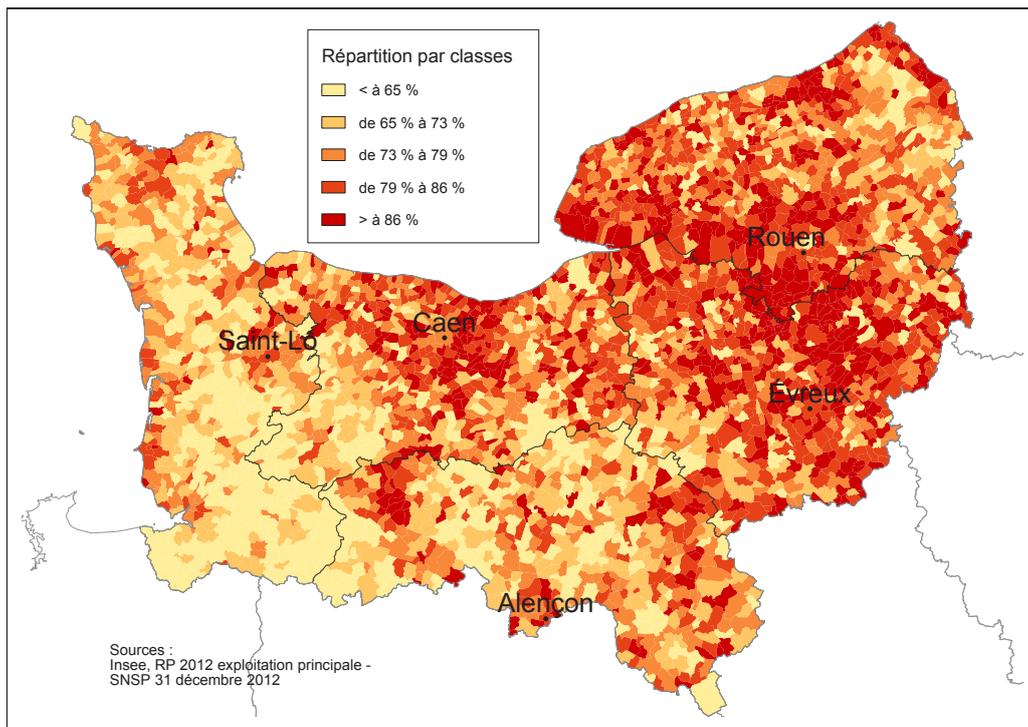
<sup>4</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>5</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

## Pyramide des âges des résidents



## Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Normandie



## Prestataires payés par la Carsat Normandie

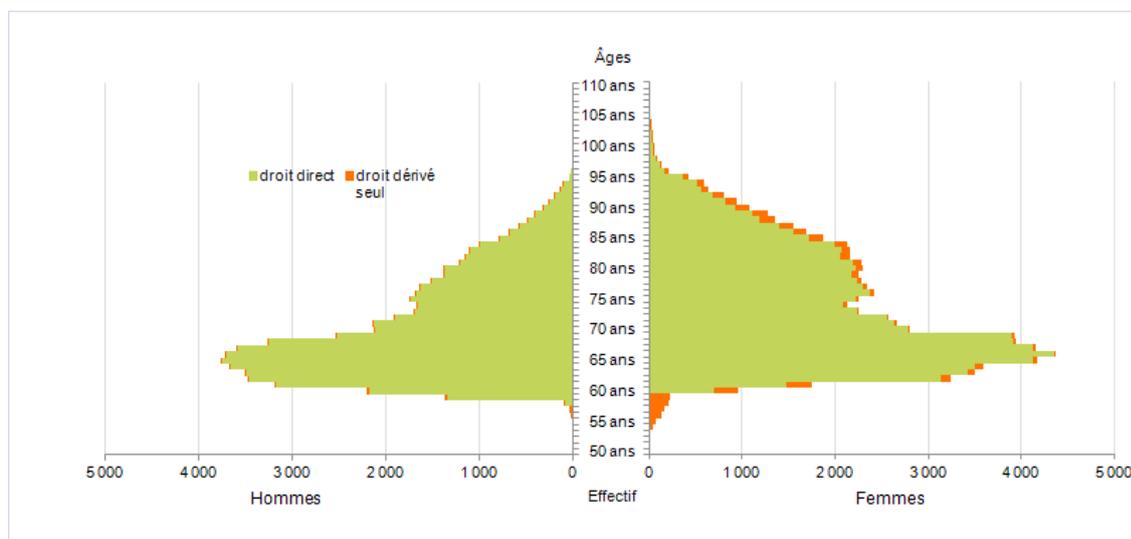
Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
14 - Calvados	56 043	74 283	130 326
27 - Eure	47 689	57 396	105 085
50 - Manche	41 464	56 695	98 159
61 - Orne	26 013	34 382	60 395
76 - Seine-Maritime	106 732	137 536	244 268
<b>Total Carsat Normandie</b>	<b>277 941</b>	<b>360 292</b>	<b>638 233</b>
Total hors Carsat Normandie	27 772	32 358	60 130
<b>Ensemble des prestataires</b>	<b>305 713</b>	<b>392 650</b>	<b>698 363</b>

## Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	3 777	5 229	9 006
Droits directs (retraites personnelles)	3 536	3 702	7 238
Droits dérivés (retraites de réversion)	241	1 527	1 768
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	197	203	400
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 856	1 026	2 882
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	61,4 ans	62,3 ans	61,8 ans
Droits dérivés	73,9 ans	72,3 ans	72,5 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Polypensionnés	54,4%	39,3%	46,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	61 917	82 272	144 189
Retraités percevant un droit direct seul	59 750	56 852	116 602
Retraités percevant un droit dérivé seul	358	4 169	4 527
Retraités percevant les deux à la fois	1 809	21 251	23 060
Minimum vieillesse <sup>(3)</sup>	2,0%	2,3%	2,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	13 426	5 595	19 021
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	71,8 ans	74,2 ans	73,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(4)</sup>	814 €	635 €	712 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(5)</sup>	1 134 €	980 €	1 060 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,6%	49,4%	35,0%

## Pyramide des âges des résidents



<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

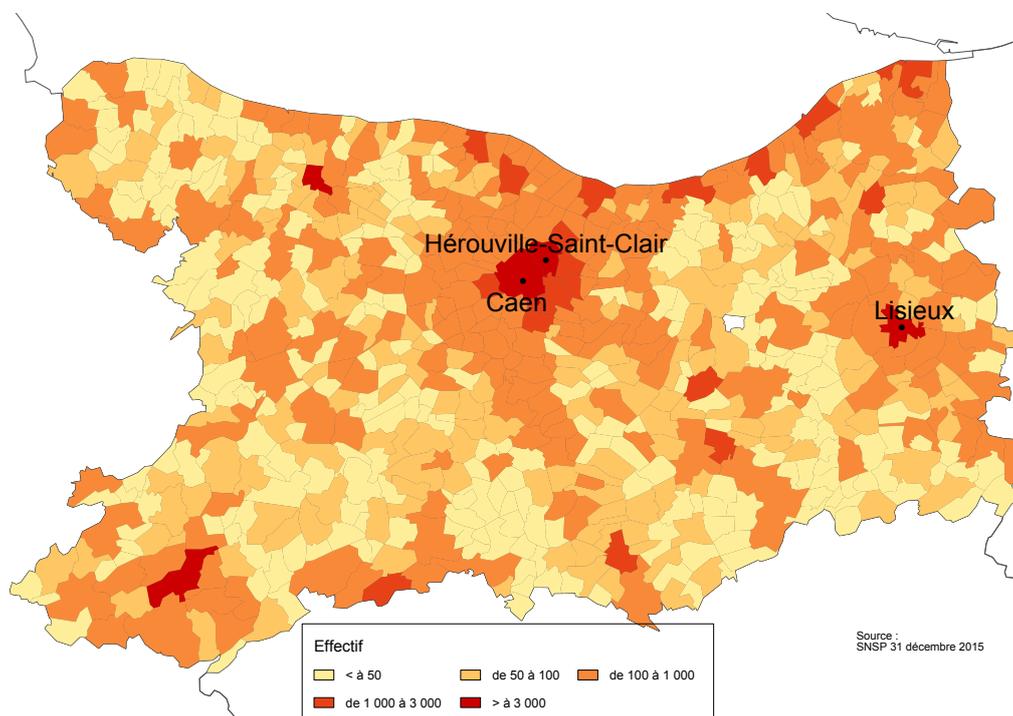
<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

<sup>3</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

<sup>4</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>5</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Caen</b>			
Nombre total de retraités	6 891	11 476	18 367
Retraités percevant un droit direct seul	6 673	7 750	14 423
Retraités percevant un droit dérivé seul	29	575	604
Retraités percevant les deux à la fois	189	3 151	3 340
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,0%	3,8%	4,3%
<b>Hérouville-Saint-Clair</b>			
Nombre total de retraités	1 347	2 190	3 537
Retraités percevant un droit direct seul	1 301	1 491	2 792
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	102	103
Retraités percevant les deux à la fois	45	597	642
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,2%	3,6%	3,8%
<b>Lisieux</b>			
Nombre total de retraités	1 858	3 195	5 053
Retraités percevant un droit direct seul	1 769	1 927	3 696
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	177	189
Retraités percevant les deux à la fois	77	1 091	1 168
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,8%	4,4%	4,2%

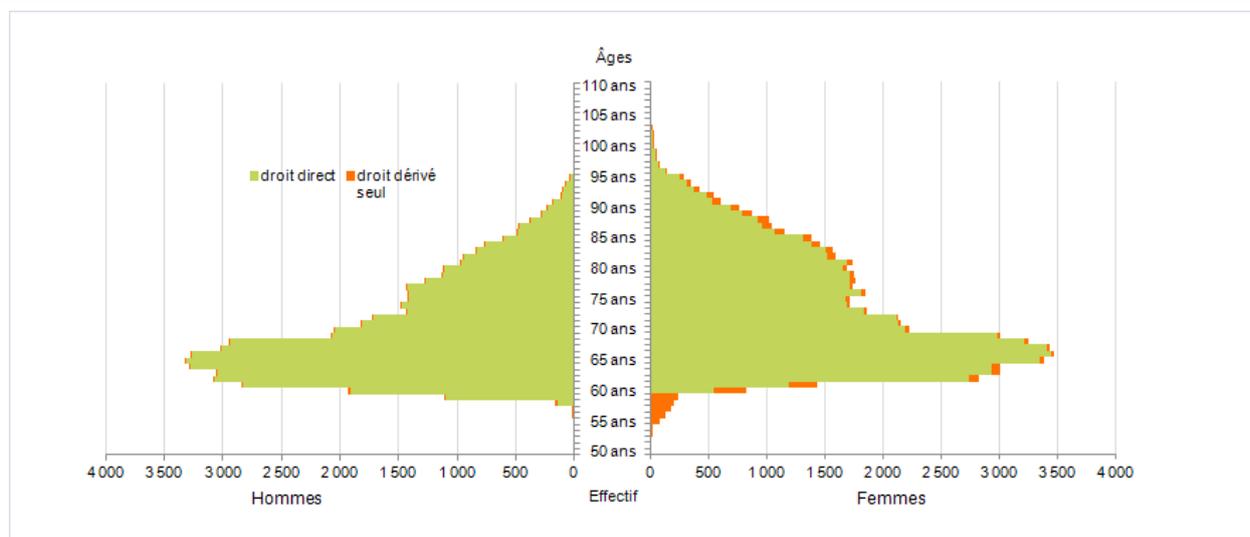
<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

## Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	2 873	3 941	6 814
Droits directs (retraites personnelles)	2 671	2 757	5 428
Droits dérivés (retraites de réversion)	202	1 184	1 386
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	115	149	264
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 446	764	2 210
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	61,3 ans	62,2 ans	61,7 ans
Droits dérivés	73,1 ans	71,0 ans	71,3 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Polypensionnés	46,7%	33,8%	40,2%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	52 970	64 425	117 395
Retraités percevant un droit direct seul	51 301	43 906	95 207
Retraités percevant un droit dérivé seul	260	3 207	3 467
Retraités percevant les deux à la fois	1 409	17 312	18 721
Minimum vieillesse <sup>(3)</sup>	1,8%	1,9%	1,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	12 656	5 241	17 897
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	71,4 ans	73,6 ans	72,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(4)</sup>	897 €	684 €	780 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(5)</sup>	1 159 €	986 €	1 079 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	12,1%	42,3%	28,3%

## Pyramide des âges des résidents



<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

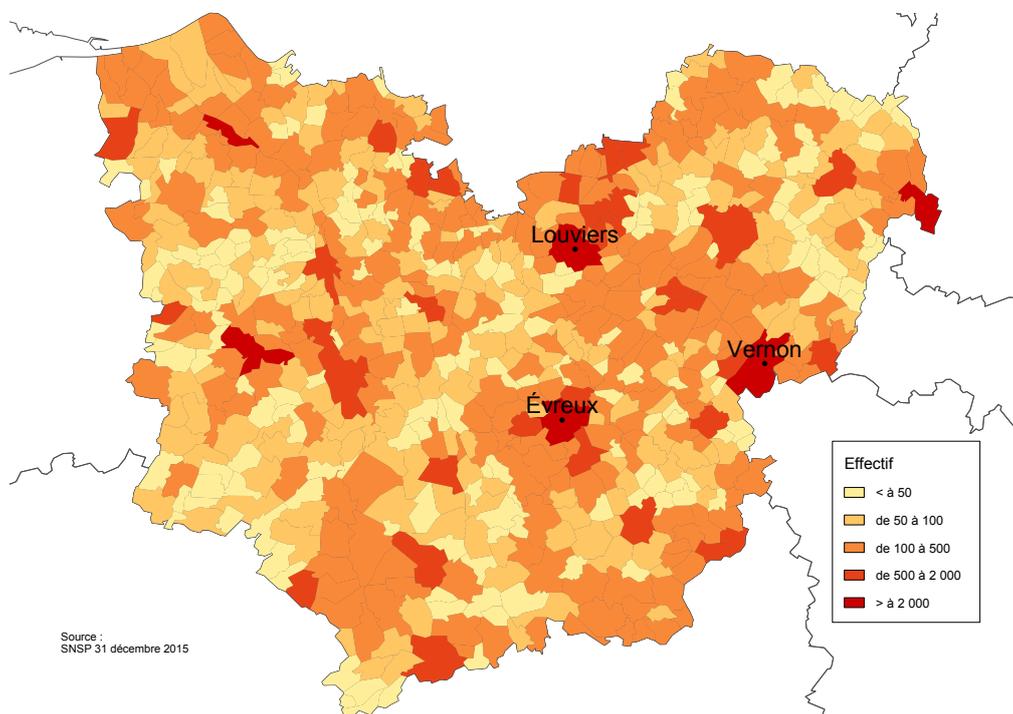
<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

<sup>3</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

<sup>4</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>5</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Évreux</b>			
Nombre total de retraités	3 220	4 917	8 137
Retraités percevant un droit direct seul	3 119	3 304	6 423
Retraités percevant un droit dérivé seul	19	239	258
Retraités percevant les deux à la fois	82	1 374	1 456
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,0%	4,1%	4,5%
<b>Vernon</b>			
Nombre total de retraités	1 939	2 663	4 602
Retraités percevant un droit direct seul	1 895	1 674	3 569
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	183	188
Retraités percevant les deux à la fois	39	806	845
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,4%	2,6%	3,8%
<b>Louviers</b>			
Nombre total de retraités	1 489	2 166	3 655
Retraités percevant un droit direct seul	1 410	1 336	2 746
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	93	101
Retraités percevant les deux à la fois	71	737	808
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,2%	3,6%	3,8%

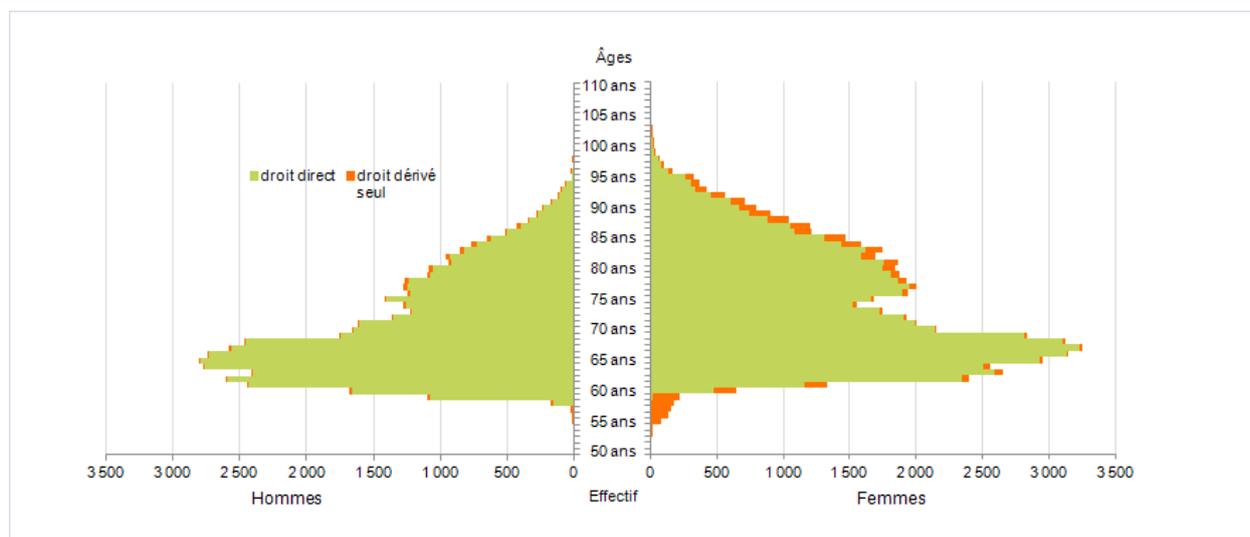
<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

## Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	2 771	3 968	6 739
Droits directs (retraites personnelles)	2 537	2 779	5 316
Droits dérivés (retraites de réversion)	234	1 189	1 423
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	141	158	299
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 367	691	2 058
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	61,2 ans	62,2 ans	61,7 ans
Droits dérivés	73,3 ans	71,5 ans	71,8 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Polypensionnés	61,8%	45,4%	53,2%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	46 662	62 749	109 411
Retraités percevant un droit direct seul	44 657	43 897	88 554
Retraités percevant un droit dérivé seul	575	3 757	4 332
Retraités percevant les deux à la fois	1 430	15 095	16 525
Minimum vieillesse <sup>(3)</sup>	1,7%	2,3%	2,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	10 616	4 158	14 774
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	71,8 ans	74,3 ans	73,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(4)</sup>	695 €	551 €	613 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(5)</sup>	1 118 €	934 €	1 029 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	24,4%	60,0%	44,4%

## Pyramide des âges des résidents



<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

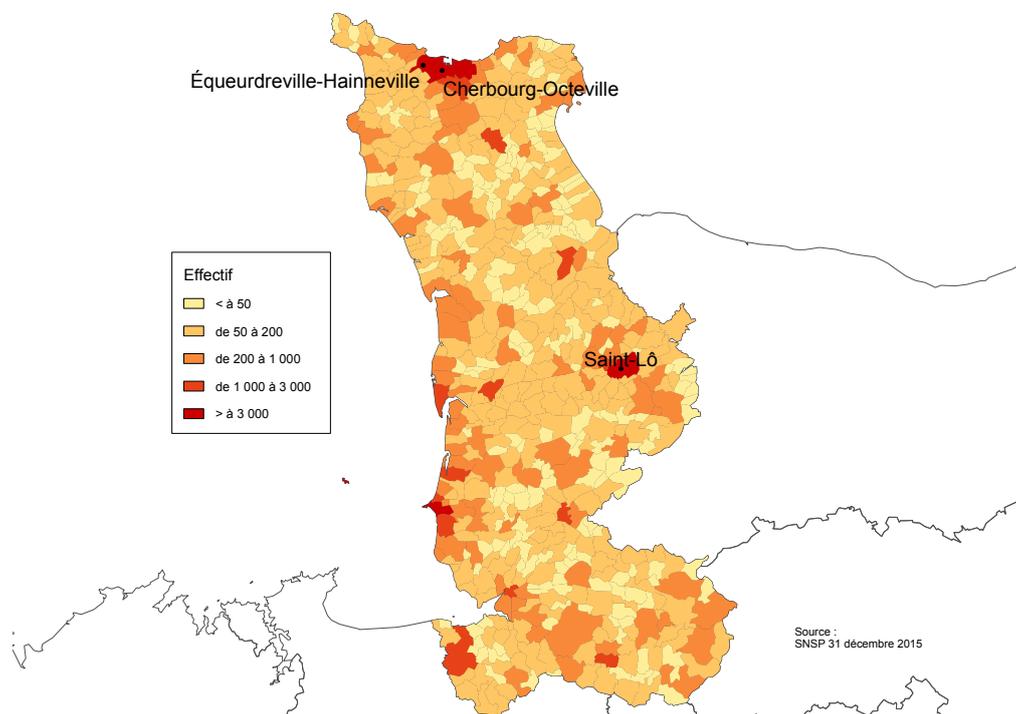
<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

<sup>3</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

<sup>4</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>5</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Cherbourg-Octeville</b>			
Nombre total de retraités	2 763	4 400	7 163
Retraités percevant un droit direct seul	2 684	2 808	5 492
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	283	296
Retraités percevant les deux à la fois	66	1 309	1 375
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,7%	4,2%	4,0%
<b>Saint-Lô</b>			
Nombre total de retraités	1 621	2 660	4 281
Retraités percevant un droit direct seul	1 540	1 804	3 344
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	134	146
Retraités percevant les deux à la fois	69	722	791
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,3%	4,8%	4,6%
<b>Équeurdreville-Hainneville</b>			
Nombre total de retraités	1 398	1 879	3 277
Retraités percevant un droit direct seul	1 373	1 291	2 664
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	106	107
Retraités percevant les deux à la fois	24	482	506
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	1,1%	1,5%	1,4%

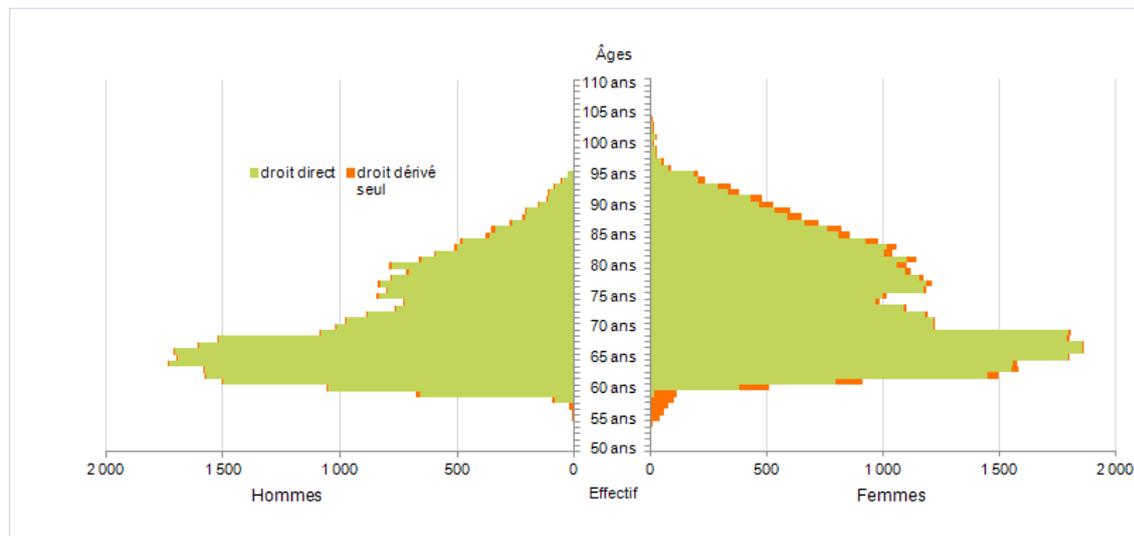
<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

## Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	1 703	2 291	3 994
Droits directs (retraites personnelles)	1 567	1 604	3 171
Droits dérivés (retraites de réversion)	136	687	823
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	86	100	186
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	875	554	1 429
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	61,3 ans	61,9 ans	61,6 ans
Droits dérivés	74,6 ans	71,8 ans	72,2 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Polypensionnés	57,1%	40,8%	48,8%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	29 345	38 505	67 850
Retraités percevant un droit direct seul	27 881	26 844	54 725
Retraités percevant un droit dérivé seul	304	1 766	2 070
Retraités percevant les deux à la fois	1 160	9 895	11 055
Minimum vieillesse <sup>(3)</sup>	2,2%	2,3%	2,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	6 716	3 010	9 726
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,0 ans	74,5 ans	73,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(4)</sup>	755 €	610 €	673 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(5)</sup>	1 095 €	933 €	1 013 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	20,4%	54,2%	39,3%

## Pyramide des âges des résidents



<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

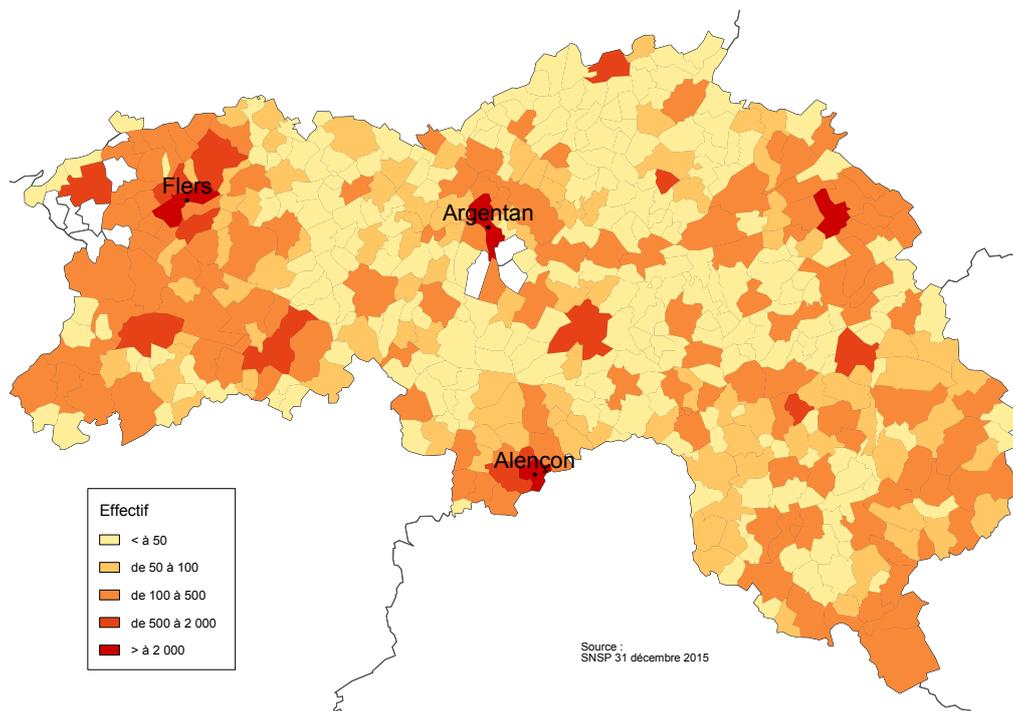
<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

<sup>3</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

<sup>4</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>5</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Alençon</b>			
Nombre total de retraités	2 240	3 641	5 881
Retraités percevant un droit direct seul	2 145	2 440	4 585
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	145	155
Retraités percevant les deux à la fois	85	1 056	1 141
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	7,0%	5,1%	5,8%
<b>Flers</b>			
Nombre total de retraités	1 555	2 312	3 867
Retraités percevant un droit direct seul	1 450	1 419	2 869
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	89	97
Retraités percevant les deux à la fois	97	804	901
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,1%	2,8%	3,3%
<b>Argentan</b>			
Nombre total de retraités	1 404	2 116	3 520
Retraités percevant un droit direct seul	1 340	1 354	2 694
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	102	109
Retraités percevant les deux à la fois	57	660	717
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,8%	3,4%	3,6%

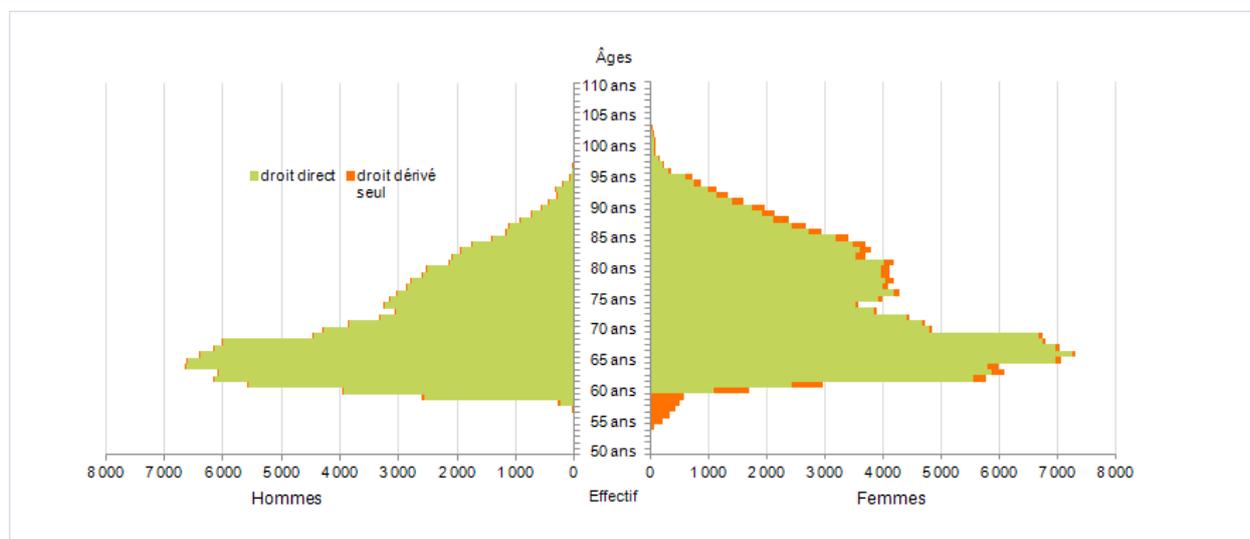
<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

## Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	6 239	9 194	15 433
Droits directs (retraites personnelles)	5 881	6 343	12 224
Droits dérivés (retraites de réversion)	358	2 851	3 209
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	292	360	652
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	3 344	1 567	4 911
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	61,2 ans	62,3 ans	61,8 ans
Droits dérivés	73,0 ans	71,7 ans	71,8 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Polypensionnés	39,4%	29,3%	34,2%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	111 034	143 592	254 626
Retraités percevant un droit direct seul	107 784	93 080	200 864
Retraités percevant un droit dérivé seul	484	8 353	8 837
Retraités percevant les deux à la fois	2 766	42 159	44 925
Minimum vieillesse <sup>(3)</sup>	2,3%	2,4%	2,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	25 159	9 048	34 207
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	71,8 ans	74,2 ans	73,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(4)</sup>	896 €	649 €	757 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(5)</sup>	1 146 €	970 €	1 071 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	14,3%	50,5%	34,2%

## Pyramide des âges des résidents



<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

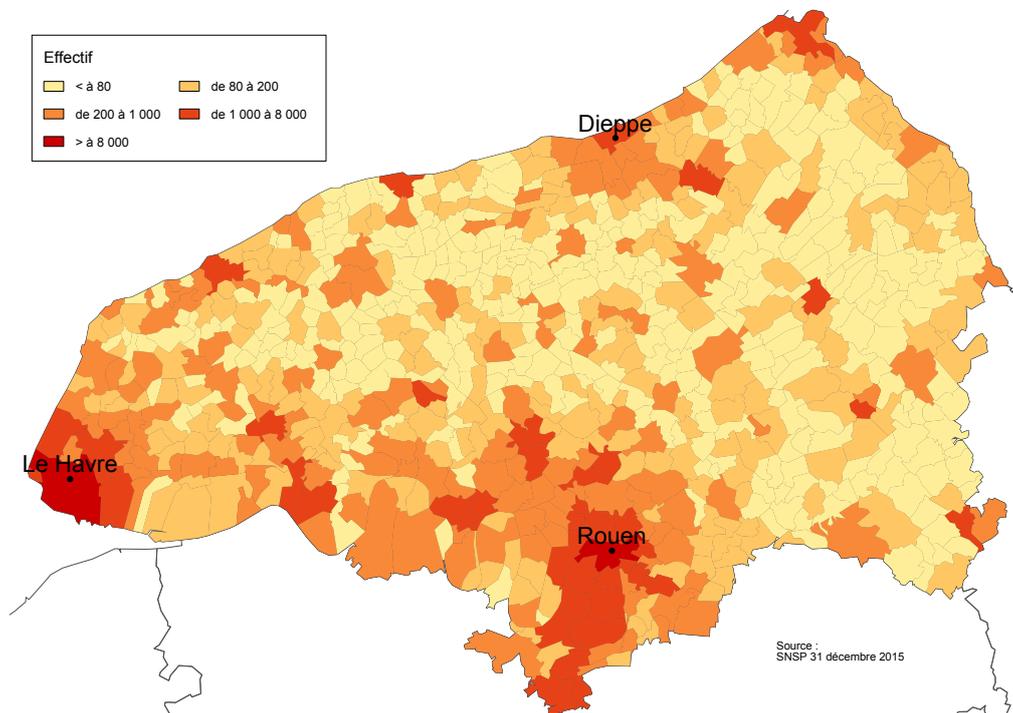
<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

<sup>3</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

<sup>4</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>5</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Havre (Le)</b>			
Nombre total de retraités	14 887	20 862	35 749
Retraités percevant un droit direct seul	14 558	12 233	26 791
Retraités percevant un droit dérivé seul	29	1 514	1 543
Retraités percevant les deux à la fois	300	7 115	7 415
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,4%	3,0%	3,2%
<b>Rouen</b>			
Nombre total de retraités	6 524	9 970	16 494
Retraités percevant un droit direct seul	6 340	6 745	13 085
Retraités percevant un droit dérivé seul	15	513	528
Retraités percevant les deux à la fois	169	2 712	2 881
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	6,9%	4,6%	5,5%
<b>Dieppe</b>			
Nombre total de retraités	2 969	4 919	7 888
Retraités percevant un droit direct seul	2 865	3 026	5 891
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	262	272
Retraités percevant les deux à la fois	94	1 631	1 725
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,7%	4,0%	3,9%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.